

**SYMPOSIUM REGIONAL DE OUAGADOUGOU SUR LA COHESION
SOCIALE ET LE VIVRE ENSEMBLE**

RAPPORT DE L'ESPACE JEUNES LEADERS

Novembre 2019

Dans le cadre de la tenue du symposium régional de Ouagadougou sur la cohésion sociale et le vivre-ensemble du 21 au 23 novembre 2019, il a été organisé un espace jeunes leaders le vendredi 22 novembre 2019 dans la salle de conférence N° 2 de l'hôtel Royal Beach sous le thème : Quelle contribution de la jeunesse à la promotion et à la consolidation de la paix et de la cohésion sociale ? Présidé par l'Abbé Valery SAKOUGRI, responsable des jeunes de la Conférence Episcopale Burkina Niger.

L'objectif général de cet espace jeunes est de contribuer à la consolidation de la paix, de la cohésion sociale et du vivre ensemble entre les différentes communautés et de sensibiliser les jeunes leaders à devenir des acteurs de paix et de développement en servant d'exemples pour les autres jeunes, et ce, avec le Burkina Faso comme levier permanent du vivre-ensemble à travers l'enracinement du processus de Ouagadougou.

De façon spécifique, il s'agissait pour les jeunes leaders :

- d'analyser la problématique de la cohésion sociale et en décrire la réalité sous régionale ;
- de contribuer en tant que jeunes leaders à la consolidation des acquis en matière de dialogue interreligieux, interculturel et intergénérationnel ;
- de promouvoir le capital social endogène à travers des modèles de leadership et d'engagement en faveur de la cohésion sociale et du vivre ensemble ;
- de proposer et recommander aux instances des projets communs qui vont contribuer à la consolidation de la paix, de la cohésion sociale et du vivre-ensemble entre les différentes communautés sous régionales.

Cet espace jeune a connu la participation de 124 jeunes leaders, tous issus des organisations de jeunesse, des confessions religieuses, des Universités publiques et privées ainsi que des grandes écoles de formations professionnelles.

Le présent rapport qui fait la synthèse des travaux s'articule autour de deux points à savoir : (i) le déroulement des travaux et (ii) les recommandations et résolutions.

I. Du déroulement des travaux

Les travaux se sont focalisés sur quatre (4) communications suivies d'échanges fructueux avec les participants. Ces quatre communications ont porté sur les quatre sous thèmes émanant du thème général de l'espace que sont :

- **Sous thème 1** : rôle de la jeunesse dans la promotion de la cohésion sociale et du vivre ensemble ;

- **Sous thème 2** : les opportunités d'emploi à travers job booster ;
- **Sous thème 3** : Leadership et participation citoyenne des jeunes à la promotion de la paix et de la cohésion sociale ;
- **Sous thème 4** : Chômage des jeunes, entrepreneuriat social et finance islamique bancaire ;

I.1. Des communications

Le président de séance, après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants, a procédé au rappel des objectifs de l'espace jeunes, puis a présenté les communicateurs avant de leur permettre de développer leurs présentations.

I.1.1. De la communication du sous thème 1 : Rôle de la jeunesse dans la promotion de la cohésion sociale et du vivre ensemble

Ce sous thème a été développé par Monsieur Larba PILGA, Directeur Général de la Jeunesse et de l'Education Permanente au Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes. Il a axé sa communication autour des fondements de la cohésion sociale et du vivre ensemble, des mécanismes de régulation et de cohésion sociale et du rôle que doit jouer les jeunes pour une meilleure consolidation de la cohésion sociale. Mais bien avant d'élucider ces points, il a défini les concepts de base, notamment, la jeunesse, la cohésion sociale, la paix, etc.

Il ressort de son intervention, que plusieurs fondements de la cohésion sociale ont toujours existé dans nos sociétés à travers nos valeurs traditionnelles ; ce qui permettait et favorisait le vivre ensemble et l'entente des différentes communautés. Au titre de ces valeurs endogènes, le communicateur a évoqué la solidarité, le dialogue, la tolérance, le pardon, la justice, la paix. En ce qui concerne les mécanismes de régulation et de cohésion sociale, le communicateur a affirmé que nos ancêtres ont su développer et entretenir depuis des siècles des mécanismes de régulation de la vie des populations. Ces mécanismes sont constitués de normes sociales comme le droit d'ainesse, l'arbre à palabre qui est une école de démocratie participative, le conseil des sages, un système de démocratie indirecte fondé sur l'expérience des sages, la parenté à plaisanterie, les groupes sociaux médiateurs, notamment les griots, les forgerons qui sont des facilitateurs et des artisans de la paix.

Enfin, pour le rôle que la jeunesse doit incarner, le présentateur a invité les jeunes à intérioriser nos valeurs culturelles et à développer les actions suivantes :

- informer, former et sensibiliser les jeunes et la population sur les idéaux de paix, de civisme et de cohésion sociale..... ;
- promouvoir la vie associative au sein des jeunes, qui est un lieu privilégié pour l'exercice de la démocratie, de la solidarité, du brassage interculturel et interreligieux ;
- faire recours aux mécanismes traditionnels et modernes en cas de violation de ses droits ;
- cultiver le respect, l'esprit de dialogue, de la tolérance et du pardon ;
- organiser des activités fédératrices, favorisant le brassage, la communion et les échanges entre populations, entre communautés (match de foot ball, cadre de concertation, camps, activités communautaires : salubrité, reboisement).... ;
- assurer la veille citoyenne et participer aux débats d'intérêt général, à la prise de décision et proposer des solutions en tenant compte de leurs besoins et intérêts;
- s'impliquer dans la gestion de la cité (participation aux élections, aux instances de prise de décisions).

I.1.2. De la communication Sous thème 2 : Les opportunités d'emplois à travers job booster

Cette présentation a été faite par Monsieur Barthelemy KABORE, Coordonnateur de l'ONG Job Booster. Il a orienté sa communication autour de la présentation de Job Booster, les instruments d'intervention, les offres de coopération aux partenaires et les zones d'opportunités de création d'emplois. Ainsi, il ressort de son intervention que job booster est structure d'intermédiation sur le marché de l'emploi et pour objectif général de réduire la pauvreté à travers l'amélioration de l'accès des jeunes à l'emploi et à l'auto-emploi. De manière spécifique, le projet vise à :

- établir un dialogue efficace entre toutes les parties prenantes pour le suivi et l'influence des politiques publiques ;
- améliorer la qualité et la pertinence de 41 centres de formation professionnelles ;

- améliorer l'accès des jeunes vulnérables (au moins 50% de filles) vivant en milieu rural et urbain à une formation professionnelle et entrepreneuriale de qualité ;
- soutenir les jeunes formés à (l'auto-) emploi pour un revenu durable.

En outre, il a affirmé que les actions de la structure ont pour cibles les jeunes filles et garçons de 15 à 35 ans et couvrent trois (03) régions du pays qui sont les Hauts-Bassins, la Boucle du Mouhoun et le Nord.

Au titre de leurs instruments d'interventions, il a noté que sa structure dispose de multiples compétences pour assurer la formation technique entrepreneuriale et en compétence de vie ainsi que l'appui à l'écriture des plans d'affaires créateurs d'emplois.

En outre, il a déclaré que job booster dispose :

- d'un fonds de garantie pour faciliter le financement des plans d'affaires;
- d'une base de données pour connecter des offres et demandes d'emplois;
- d'un dispositif d'insertion des jeunes formés dans les entreprises;
- d'un bureau régional fonctionnel couvrant la Boucle du Mouhoun.

En matière d'offre de coopération aux partenaires la structure recherche des Co-financement pour les actions suivantes :

- la conduite des actions de plaidoyer en vue de créer un environnement favorable à l'accès des jeunes aux emplois décents;
- le soutien des centres de formations techniques et professionnelles;
- la formation technique et professionnelle des jeunes;
- l'appui des jeunes à accéder aux emplois décents;
- la consolidation des emplois existants.

En ce qui concerne les zones d'opportunités et d'emplois, il a expliqué que les chefs-lieux des communes rurales urbaines ainsi que des villages des régions disposent de potentialités entrepreneuriales en matière de production, de transformation et de commercialisation que sa structure pourrait prospecter.

Pour terminer son propos, il a affirmé aux jeunes ne sont pas seuls et abandonnés car des possibilités de formations et d'accompagnement à l'auto emploi existent qu'ils doivent savoir saisir.

I.1. 3. De la communication Sous thème 3 : Leadership et participation citoyenne des jeunes à la promotion de la paix et de la cohésion sociale

Cette communication a été assurée par Monsieur Daniel DA HIEN, Coordonnateur de l'ONG Réseau Afrique Jeunesse. Il a orienté sa présentation sur le leadership et l'engagement citoyen des jeunes, la problématique de la participation citoyenne des jeunes, les conditions pour une meilleure implication des jeunes. De son intervention, il ressort que la jeunesse à travers les différentes activités de leurs organisations fait preuve de leadership en matière de rassemblement et d'union des jeunes à la recherche de la paix et de la cohésion sociale. En outre, il a défini les notions de leadership, d'engagement citoyen, et les relations d'influences entre ces pratiques et la cohésion sociale avant de faire ressortir que la jeunesse est un potentiel pour le développement de nos Etats membres. A cet effet, il a expliqué que cette jeunesse doit convenir qu'elle mérite toute l'attention de la génération adulte et de nos dirigeants. Il a évoqué en plus, certaines réalités socioéconomiques qui freinent l'engagement citoyen des jeunes, à savoir le chômage, l'exclusion sociale, la pauvreté qui est particulièrement nuisibles aux jeunes. Pour mieux illustrer ses propos, le communicateur a fait référence à une citation de SEM Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, qui lors du forum national des jeunes appelaient la jeunesse à la culture « ***des valeurs du respect réciproque, de l'écoute, de la citoyenneté, de la tolérance, du respect de l'Etat de droit, et la volonté de se cultiver et de se battre pour obtenir une vie décente qu'on peut assumer soi-même.*** »

En ce qui concerne la participation citoyenne des jeunes à la cohésion sociale, le communicateur a expliqué qu'elle consiste à renforcer le militantisme dans les organisations de la société civile et dans les partis et formations politiques afin d'influencer les politiques de développement. Il a ajouté qu'elle consiste également à qu'elle fait appel à tout un chacun à défendre la nation et à faire reconnaître les droits sociaux des populations. Il a terminé son propos en invitant les jeunes à reconnaître et à renforcer leur engagement politique mais aussi civique, qui est nécessaire pour consolider la paix et la cohésion sociale.

I.2. Des échanges

A la fin des communications, les participants ont eu des échanges fructueux à travers des questions, commentaires et contributions. Parmi les multiples interrogations, nous pouvons citer :

- Comment bénéficier des formations de job booster ?
- Quels sont les mécanismes modernes de régulation de la cohésion sociale ?
- Quelle démarche pour assurer la veille citoyenne au regard du phénomène d'insécurité ?
- Quand peut-on dire qu'un jeune a réussi ou s'est accompli ?
- Qu'est qui est fait pour accompagner les organisations de jeunesse et particulièrement celles des confessions religieuses ?
- Quand peut-on dire qu'on est prêt pour entreprendre ?

II. Des recommandations et résolutions

II.1. Des recommandations

A l'issue des travaux de l'espace jeunes leaders, les participants ont formulé les recommandations pour une réelle et véritable promotion de la cohésion sociale. Ce sont :

- **A l'endroit de l'Etat**
 - vulgariser les textes, instruments et outils de promotion de la cohésion sociale au profit des acteurs de la société civile et particulièrement aux organisations de jeunesse ;
 - promouvoir la bonne gouvernance afin d'assainir l'économie nationale pour l'accession au plein emploi ;
 - renforcer la participation des jeunes dans les sphères de prise de décision à travers un quota dans les postes électifs et fonctions nominatives ;
 - mettre en place un comité de suivi des recommandations intégrant les jeunes ;
 - institutionnaliser l'organisation du symposium chaque deux an.
- **A l'endroit des partenaires techniques et financiers**
 - apporter des appuis techniques et financiers conséquents aux organisations de jeunesse pour la réalisation des actions de promotion de la cohésion sociale ;
- **A l'endroit de la société civile**
 - renforcer les activités communautaires en lien avec la cohésion sociale au profit des populations ;
 - organiser des cadres de dialogue intergénérationnel au cours de chaque année ;

- s'approprier et vulgariser les textes nationaux et instruments internationaux relatifs à la paix et à la cohésion sociale ;

II.2. des résolutions

Les jeunes leaders au symposium régional de Ouagadougou s'engagent à :

- être des relais d'information pour sensibiliser leurs pairs sur leur rôle ainsi que les mécanismes de promotion du vivre ensemble ;
- être des médiateurs de l'universalité, facteur de cohésion sociale ;
- promouvoir les valeurs traditionnelles et républicaines en vue de la culture de la paix dans nos sociétés ;
- se mettre en réseau pour entreprendre afin d'accéder à l'autonomisation économique et vaincre la pauvreté.

Ouagadougou, le 23 novembre 2019

Le rapporteur

Abdoul Razak ZIDA